

Inventaire, diagnostic et programme pluriannuel d'actions et de gestion des milieux aquatiques et humides

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- **Services de la collectivité associés** : Secteur milieux aquatiques (GEMAPI) et Cellule développement durable et biodiversité
- **Budget** : 101 953,81 € TTC
- **Partenaires financiers** : Agence de l'Eau Seine Normandie
- **Partenaires techniques** : Bureau d'étude Hydrosphère
- **Date de début du projet** : mars 2020
- **Date de fin** : février 2022



OBJECTIFS

Dans le cadre de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) qu'elle exerce depuis le 1^{er} janvier 2018, la CACP a souhaité diagnostiquer et établir un programme pluriannuel de gestion et d'actions portant sur les milieux aquatiques et humides de son territoire. Ces derniers regroupent des milieux aquatiques lenticles (bassins en eau et humides de gestion des eaux pluviales, bassins d'agrément, mares, étangs), lotiques (cours d'eau, rus) mais aussi certaines zones humides.

Cette étude cadre doit permettre à la CACP de connaître l'état actuel de son patrimoine milieux aquatiques et humides. Au total, 137 sites ont été visités, soit 31 km de cours d'eau et rus, 54ha de zones humides, et

85 plans d'eau. Cette étude vise également à définir des objectifs et des ambitions réalistes de Gestion des Milieux Aquatiques, les aménagements, travaux, études et plans de gestion des milieux concernés. Cette programmation a pour but la préservation et la valorisation des milieux aquatiques et humides afin de redonner sa place à l'eau en ville, de restaurer une biodiversité intéressante sur ces secteurs, d'en assurer la pérennité, et de permettre aux usagers de profiter des services écosystémiques rendus par ces milieux en zone urbaine.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Afin d'obtenir un programme d'action cohérent sur le territoire, réalisable, et stratégiques, l'étude menée s'est décomposée en trois temps :

Phase 1 : Inventaire et diagnostic bibliographiques des milieux aquatiques

Cette phase a permis d'établir une première liste et une première caractérisation des milieux concernés par l'étude à l'aide de recherches bibliographiques.

Phase 2 : Inventaire et diagnostic de terrain

Le diagnostic de chaque site a été réalisé selon un parcours intégral du milieu permettant d'identifier les formations végétales (exemple de cartographie ci-dessous), les espèces patrimoniales et / ou exotiques envahissantes aussi bien faunistiques que floristiques ; les caractéristiques hydrauliques et hydromorphologiques des sites ainsi que l'éventuelle présence d'ouvrages hydrauliques et / ou d'altérations.

Afin de caractériser les enjeux écologiques de chaque site 3 composantes quantitatives ont été caractérisées :

- La Qualité Biologique (QB), qui représente l'état actuel de la biodiversité du milieu ;
- Les Potentialités Ecologiques (PE), qui identifient les possibilités de plus-value à apporter à un site via des actions d'aménagement et de gestion ;
- Les Menaces et Dégradation (MD), qui soulignent la présence d'altérations et désordres limitant la qualité biologique.

Phase 3 : Etablissement d'un programme pluriannuel de gestion et d'actions hiérarchisé

Sur la base des phases 1 et 2, et notamment sur la base des notes de QB, PE et MD attribuées à chaque milieu, une caractérisation de l'enjeu écologique a été attribuée à chaque milieu :

- Les sites à enjeux faibles à nuls, dont les faibles QB et PE limitent les propositions à des actions d'entretien des sites ;
- Les sites à enjeux moyen, catégorie qui regroupe les sites non prioritaires mais dont la biodiversité exprimée (QB) est intéressante ou pourrait le devenir (PE) si des actions été menées ;
- Les sites à enjeux importants, qui sont les sites prioritaires à forte QB et / ou PE. C'est sur ces sites que la pression d'intervention est à concentrer ;
- Les sites clefs, qui sont les sites remarquables par leur QB et / ou leur PE. Une priorité maximale est à donner à ces sites.

D'autres critères de hiérarchisation (faisabilité technique, foncier, coût, contraintes réglementaire...) ont été inclus pour prioriser les interventions au sein d'un programme pluriannuel.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Cette étude a permis d'une part à la CACP d'avoir une réelle connaissance de ces milieux, aussi bien en termes cartographiques (délimitation fine, construction d'une base SIG), qu'en termes écologiques et hydrauliques. Cette connaissance préalable était indispensable afin de pouvoir construire un plan d'action pertinent. Il en ressort que plus de la moitié des formations identifiées sur les sites prospectés ne présente pas de caractère humide, ce qui permet de savoir sur quels sites concentrer les efforts. En termes faunistiques, 27 espèces observées étaient patrimoniales et/ou protégées et 4 indésirables. En termes de flore, 25 espèces observées étaient patrimoniales et/ou protégées et 22 indésirables. Cela permet de mettre en avant les atouts du territoire et de localiser les sites à préserver. Ce diagnostic a également mis en avant la présence de nombreux foyers d'espèces envahissantes, sur lesquels la CACP devra intervenir pour tenter de limiter leur prolifération.

Il en ressort en outre que les étangs et mares sont les milieux qui présentent la meilleure qualité biologique et le meilleur potentiel (et juste après les zones humides) ce qui montre que ces milieux ont réussi à être

quelque peu préservés jusque-là, mais qu'un réel travail pour les restaurer et pérenniser leur bon état est nécessaire.

Le programme ainsi défini dans le cadre de cette étude permettra de mobiliser le budget et les moyens techniques pour répondre aux enjeux écologiques identifiés.

Coordonnées

C.A. Cergy Pontoise

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Roxanne Caillaud - Responsable du secteur Milieux Aquatiques (GEMAPI)

0687725820

roxanne.caillaud@cergypontoise.fr

Emilie Périé - Chargée de mission biodiversité

0631396548

emilie.perie@cergypontoise.fr